

Baratier et Kitchener

LES MEILLEURS AMIS DU MONDE

Le général anglais félicité par une société française à son arrivée à Marseille

IL FAIT L'ELOGE DU COMMANDANT MARCHAND

Marseille, 26. — Le capitaine Baratier, porteur du rapport du commandant Marchand sur les affaires de Fachoda, et Kitchener, le général anglais, sont arrivés aujourd'hui d'Alexandrie (Egypte), à bord d'un paquebot des Messageries Maritimes. Pendant le voyage les deux officiers ont pris leurs repas ensemble et ont conversé avec cordialité sur les us et coutumes des tribus et des populations qu'ils ont rencontrées.

Le général Kitchener a été reçu par le conseil anglais, et le capitaine Baratier par sa mère et son père.

Le capitaine Baratier et Kitchener sont partis pour Paris par le même train. Sur l'embarcation du chemin de fer, avant le départ, la foule a acclamé le capitaine, et une députation des écoles navales et commerciales lui a présenté une magnifique insigne d'officier de la Légion d'Honneur. Le capitaine Baratier vient d'être nommé officier de la Légion d'Honneur.

Une députation de la Société Géographique de Marseille, après avoir félicité le capitaine, s'est rendue auprès du général Kitchener à qui, par la bouche d'un interprète, elle a manifesté son admiration pour la campagne des Anglais au bénéfice de la civilisation, et offert ses remerciements pour la courtoisie dont il a fait preuve à l'égard du commandant Marchand et de ses collègues.

Le général Kitchener a chaudement remercié ses visiteurs et a fait l'éloge du commandant Marchand dont l'expédition, a-t-il dit, a été admirée par le monde entier.

Le train est parti ensuite au milieu des cris de "Vive Baratier", et de "Vive Marchand."

LA CONDITION DES OUVRIERS

Relations qui doivent exister entre le Capital et le Travail

ETUDE DE LA NOUVELLE CHARTE MUNICIPALE

Au Club Independant Ouvrier incorpore

Il y a eu, hier soir, une intéressante assemblée du club indépendant ouvrier incorporé à la salle Martin, angle des rues Parthenais et St-Catherine. Le projet de charte pour la ville de Montréal fait actuellement le sujet de la discussion à cette belle et florissante association. On en est rendu à la qualification foncière et aux exemptions de taxes.

Pieurs échevins avaient été invités à assister à la réunion d'hier soir. MM. Dupré et Brunet se sont excusés de ne pouvoir être présents, étant réclamés par des engagements antérieurs. Ils promettent cependant leur concours aux ouvriers dans leurs justes réclamations et de se rendre à une séance prochaine.

MM. les échevins Prévost et Oulmet assistaient à la réunion d'hier soir. L'assemblée était présidée par M. Cadieux de Courville, et un grand nombre de membres étaient présents.

M. Germain Beaulieu, avocat de l'association, discute, à la demande du président, certaines clauses de la charte projetée. Il explique d'abord qu'il n'a pas en le temps d'étudier ce projet de charte. Cependant, à première lecture, il s'étonne de voir qu'on veut imposer une taxe sur tout atelier, sur toute industrie privée. On devrait plutôt taxer davantage les banques et les grandes compagnies. On dirait vraiment que ceux qui sont chargés de reviser la charte sont intéressés à ne pas taxer ces industries puissantes.

M. J. A. Rodier, de la "Presse", prend ensuite la parole. Il déclare que le projet de charte qu'on est à discuter est une abomination contre l'ouvrier. Il est pour l'abolition de la qualification foncière pour l'élection du maire et des échevins. "Plus d'avocats, de médecins, de notaires, de capitalistes, mais des ouvriers au conseil de ville comme aux deux parlements."

Le capital est la bête noire de M. Rodier. D'après lui, il faudrait changer radicalement l'ordre social à Montréal comme dans tout le pays.

Dans un discours de quelques minutes, M. J. G. de la Durantaye, de la "Patrie", fait remarquer aux membres du club qu'ils doivent travailler sans doute à améliorer leur condition mais qu'il n'est pas nécessaire pour atteindre ce but de renverser l'ordre de choses établi. Il explique ensuite que les relations qui doivent exister entre le Capital et le Travail font l'objet de sérieuses études des économistes les plus distingués du monde. Ce sont des questions qu'il ne faut pas juger à un point de vue exclusivement personnel, mais au point de vue de l'intérêt général et de l'harmonie qui doit exister entre toutes les classes de notre société.

MM. St-Amour et Michel Arbeau se prononcent ensuite pour l'abolition de la qualification foncière et demandent plus de protection pour l'ouvrier.

L'échevin Guimet est heureux de se trouver au milieu d'ouvriers. Il connaît par expérience ce qu'est le travail et il est prêt à aider l'ouvrier dans sa lutte pour ses droits légitimes. Il rappelle cependant que la discussion ne roule que sur un simple projet de charte qui est loin d'être adopté. Contrairement à MM. Rodier et St-Amour il ne voudrait pas que les échevins fussent payés. Si on décidait de les rémunérer de leurs services, il faudrait un salaire raisonnable. Il est contre la qualification foncière et contre les exemptions de taxes. Cependant, ici surtout, il faut agir avec justice et prudence et ne taxer que les propriétés religieuses qui rapportent de gros bénéfices aux communautés. Il conseille aux ouvriers de s'adresser à leurs députés pour faire adopter par la législature les amendements qu'ils auront fait d'abord voter par leurs représentants au conseil de ville.

L'échevin Prévost remercie le club ouvrier de l'avoir élu membre honoraire. Cette association est appelée à rendre de grands services à la classe



LE GENERAL CORRA, ministre de la guerre de l'Espagne. Il aurait offert sa démission à Senor Sagasta.

L'ASSOCIATION DES TOURISTES

En voie de fondation à Montréal

Une importante réunion a eu lieu au Windsor, hier soir, dans le but d'aviser au projet de former une association de touristes à Montréal. M. W. D. Lighthall présidait, et M. T. Battersby agissait comme secrétaire. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué :

MM. C. E. E. Fisher, du Pacifique Canadien ; W. H. Clancy, du Grand Tronc ; W. S. Weldon, gérant de l'hôtel Windsor ; G. A. Brown, représentant la compagnie de navigation Richelieu et Ontario ; R. W. Shepherd, de la compagnie de navigation de la rivière Ottawa ; W. D. Lighthall, vice-président de la société des Antiquaires ; M. le juge Stott, vice-président de la société des Antiquaires ; J. S. Morgan et Cie, M. le docteur Laberge, James S. Brierley, du "Herald" ; N. E. Hamilton, de la maison Henry et N. E. Hamilton ; U. H. Dandurand, de l'Association des Bicyclistes de la Puissance ; W. Drysdale, J. I. Cartwright, A. Michaels, George Fuchs, de l'hôtel Queen ; A. B. Ratray, A. R. Gratton, J. Morris, A. Arch. Welsh, T. M. Ohlen et A. C. Stonegrave.

M. Lighthall fit remarquer que 40,000 étrangers visitaient le château de Rampeau chaque année.

Toutes les personnes présentes ont parlé en faveur du projet.

Sur proposition de M. Drysdale, second par M. Dandurand, il fut résolu que les personnes présentes se forment en association dans le but d'attirer des étrangers à Montréal.

La formation d'un comité a été remise à la prochaine assemblée.

Des associations de ce genre existent à Toronto et à Ottawa.

L'Angleterre et la France

LEURS FORCES NAVALES RESPECTIVES

Un livre bleu du gouvernement impérial donne un état de la force navale de la Grande Bretagne et celle des principales puissances maritimes. Les chiffres pour la Grande Bretagne et la France étaient comme suit :

	Angleterre	France
Vaisseaux de combat	52	27
Vaisseaux en construction	9	8
Vaisseaux ordonnés	3	0
Croiseurs armés	18	9
Croiseurs en construction	4	10
Croiseurs ordonnés	4	0
Croiseurs protégés	95	30
Croiseurs en construction	24	10
Croiseurs non protégés	16	16
Garde-cotes	15	14
Spéciaux	3	1
Torpilleurs	35	13
Torpilleurs en construction	0	2
Chaloupes à torpilles	98	211
Chaloupes en construction	0	38
Destructeurs de torpilleurs	50	8
Destructeurs en construction	46	0
	472	397

On remarquera que la marine française comprend beaucoup de torpilleurs.

L'Angleterre a 216 vaisseaux et la France 95.

D'après le même rapport, la Russie a 12 vaisseaux de première classe, 10 croiseurs armés, trois croiseurs protégés, trois croiseurs non protégés, 17 torpilleurs ; 47 vaisseaux en tout.

La France et la Russie auraient ensemble 140 vaisseaux contre 216 de l'Angleterre.

Celle-ci a en outre une nombreuse flotte marchande qui peut être convertie en croiseurs.

Par contre, sur terre, l'Angleterre a 662,000 hommes de troupe, et la France 2,907,077.

HOMICIDE EXCUSABLE

Comment Pierre Gosselin a été tué

Un train de fret l'avait empêché de s'apercevoir du danger

L'enquête au sujet de la mort de Pierre Gosselin, qui a été tué hier matin par le train de Vaudreuil, au village Turcot, a eu lieu ce matin à la morgue.

Gosselin faisait partie d'une bande de 25 ouvriers qui remplaçaient les rails, sur la voie du Grand Tronc, sous les ordres d'un contre-maître nommé Marcel Verreault. Gosselin était occupé à enlever un boulon brisé lorsque le train est apparu à quelques arpents en arrière, s'avançant à une vitesse d'environ 45 milles à l'heure.

Bien qu'il y eut un peu de brume, le train était visible à une assez grande distance. Le sifflet de la locomotive a crié et les autres ouvriers se sont rangés à côté de la voie. Gosselin n'a pas paru entendre le sifflet, non plus que l'avis d'un de ses compagnons qui lui disait de se reculer comme les autres, et il a continué de travailler. Un train de fret, qui venait en sens inverse sur la voie voisine, l'a vraisemblablement empêché d'entendre le sifflet de la locomotive du train de Vaudreuil.

Pieurs fois déjà le contre-maître avait remarqué que Gosselin attendait toujours au dernier moment pour se ranger devant les trains qui passaient et il lui avait recommandé d'être plus prudent.

Le train a frappé Gosselin et lui a brisé le crâne. La mort a été instantanée.

La locomotive était conduite par Samuel Brickley, qui demeure rue Wellington, 537.

Les jurés ont rendu un verdict d'"homicide excusable."

LES ABATTOIRS DE L'EST

Les cours sont dans un état lamentable

VIVES PROTESTATIONS DE L'ECHÉVIN LAREAU

Le marché St-Gabriel

IL DEVRAIT ETRE DEMOLI SANS DELAI

La commission des marchés à Chicago

La commission des marchés s'est réunie, ce matin, à 10 heures, sous la présidence de l'échevin Jacques.

Etaient présents les échevins Wilson, Turner, Roy, Gagnon, Lareau et Gallery.

Dernièrement, l'association des bouchers avait écrit une lettre à la commission attirant son attention sur le mauvais état des cours du marché des abattoirs de l'Est.

L'échevin Jacques dit qu'on devrait au moins dépenser une somme de \$100 pour rendre un peu à l'état de choses en faisant quelque pavage à certain endroit. Il a un peu fait nettoyer les allées ; mais rien n'empêche qu'il y a encore un déluge de boue.

"C'est injuste, c'est criant de voir dans quel état se trouvent ces cours", s'écrie l'échevin Jacques.

L'échevin Gagnon est d'avis que \$100 ne sont pas suffisantes pour faire quelque chose de passable.

L'échevin Lareau — "Je proteste contre un pareil état de choses. Laissez-moi vous dire qu'il a été résolu dernièrement dans une assemblée de commerçants d'animaux que ceux-ci consentaient de payer pour le marché si on n'améliorait pas la situation existante. C'est une honte pour la ville de Montréal et dans aucune ville du pays on ne voit choses semblables. Le petit marché de Québec est propre ; celui de Toronto aussi. Je puis affirmer qu'il n'y a pas un seul machoir de sain, nouveaux colons arrivés par le Tonga."

"J'invite tous les échevins à aller y faire une visite et je suis certain qu'après cela personne ne s'opposera aux améliorations de ces cours."

Après quelque discussion, on a constaté qu'il n'y avait pas d'argent pour faire ces améliorations maintenant.

L'échevin Lareau a aussi protesté contre l'état du marché St-Gabriel et a demandé aux représentants du quartier Ste-Anne de faire tout en leur pouvoir que cette vieille mesure soit démolie. C'est une nuisance publique.

Ce marché n'est plus visité à cause de son apparence misérable ; de plus, il empêche un grand nombre de propriétaires de louer pour états privés.

Echevin Gagnon. — "Et nous payons un commis pour ce marché ?"

Echevin Turner. — "Nous en payons deux."

Echevin Gagnon. — "Je considère que c'est une perte pour la ville."

La question est restée là pour le moment.

La commission décide d'aller à Chicago visiter les abattoirs. Le départ s'effectuera vendredi soir à 8 heures par le G. T. R. Le retour aura probablement lieu jeudi matin. Les excursionnistes visiteront Chicago, New-York, les Chutes Niagara et Toronto.



Le Dr J. B. ARCHAMBAULT, de St-Guillaume d'Upton, qui a été nommé récemment coroner conjoint, pour le district judiciaire de Sorel.

Des menaces de mort

APRES AVOIR BRUTALEMENT BATTU SA FEMME UN MARIE VEUT LA TUER A COUPS DE HACHE

Procès sensationnel dans la paroisse de St-Jacques l'Achigan

EVENEMENTS MONDAINS A JOLIETTE

Joliette, 26.—Samedi, le grand comble de la prison de Berthier, a amené à la prison de Joliette, une nouvelle recrue en la personne d'Adolphe Boucher, de la paroisse de St-Cuthbert, qui a été trouvé coupable d'assaut grave et batterie sur sa femme, devant MM. les Juges de paix Mayer et Sylvestre, et qui a été condamné pour cette offense à subir son procès aux prochaines Assises Criminelles.

Voici la plainte qui a été formulée contre cet individu : "Dénonciation de Marie Ricard, épouse de Adolphe Boucher, de la paroisse de St-Cuthbert, reçue le 19 octobre 1898, devant les Soussignés Juges de Paix, laquelle déclare : Que vers le 28 août dernier, en la paroisse de St-Cuthbert, comté de Berthier, Adolphe Boucher, a malicieusement, illégalement et félonieusement assailli et battu avec ses poings, avec intention de lui causer des blessures corporelles graves, Marie Ricard, son épouse, et lui causant des blessures corporelles graves, le dit Adolphe Boucher menaçant dans la même circonstance son épouse de la tuer avec une hache."

La preuve qui a été faite devant les Juges de paix des Etats-Unis, après avoir admonesté si cruellement sa femme, et que ce n'est que ces jours derniers qu'il a reparu à St-Cuthbert, où il a été empoigné à la demande de sa femme.

Vendredi soir, il y a eu à la résidence de M. A. L. Lavallée, député de Joliette, une joyeuse réunion d'amis, à l'occasion du retour de M. L. Lavallée, d'une promenade de deux mois et du 22^e anniversaire de naissance de M. Arthur Lavallée, assistant-comptable à la Banque d'Hocheville.

On comptait parmi les invités : M. Provost, Leblanc, Leprohon, Casavant, Dussault ; MM. Gill, Boucher, Thériault, Alfred Lavallée et J. E. Rivest. Les acclamations de longue durée n'ont point manqué d'être formées à M. Arthur Lavallée. La famille Lavallée s'est montrée d'une amabilité parfaite vis-à-vis ses invités, qui se retirèrent à une heure avancée de la nuit, non sans avoir fait entendre de la musique suave, des chants harmonieux, et avoir dansé maints cotillions.

— Son Honneur le magistrat Dorion, de Sorel, était à Joliette, lundi soir, pour entendre quelques causes. Un nommé Marcel Lefebvre, qui purge par ce temps-ci une condamnation de trois mois, pour avoir été trouvé en possession d'un alambic et avoir fabriqué illicitement du whiskey, a comparu devant le magistrat sur accusation d'avoir assailli Upral Contois, de St-Barthélemy. Ayant plaidé coupable, il lui a été infligé un mois d'emprisonnement.

— Adolphe Boucher, dont je vous parle au commencement de ma correspondance, a demandé d'avoir un procès expéditif devant le magistrat Dorion et, en attendant, d'être remis en liberté.

— Les dames seront admises au banquet. Il n'y aura pas de discours.

LE VOYAGE DE GUILLAUME

Haifa, Palestine, 26. — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés ici aujourd'hui à midi et ont débarqué cette après-midi.

La ville était décorée à profusion de drapeaux allemands et turcs. Des troupes turques étaient alignées le long des rues et la fanfare d'un régiment de cavalerie a joué l'hymne de l'Allemagne quand l'empereur et l'impératrice ont mis pied à terre.

Guillaume et sa femme ont été conduits directement au mont Carmel, au pied duquel se trouve une mission allemande.

Après avoir fourni caution. Cette demande lui a été accordée et son procès fixé au 15 janvier prochain. M. J. Adolphe Guibault prenait les intérêts de l'accusé et M. F. O. Dugas représentait la Couronne.

— Un procès qui a causé beaucoup de sensation et qui a soulevé le plus vif intérêt dans la paroisse de St-Jacques de l'Achigan, comté de Montcalm, vient d'avoir son dénouement devant les Juges de paix de cette localité. Il s'agit d'un assaut grave et batterie avec une hache ou marteau sur la personne d'un nommé Pichette, à la date du 22 septembre.

Les personnes mises en accusation pour s'être rendues coupables de cette offense étaient deux Boissiol, tous de St-Jacques. M. Alexandre Guibault, avocat de Joliette, de la société Rénard & Guibault, représentait le plaignant, et M. René de Salaberry, avocat de l'Association, a comparu pour les accusés. L'instruction de l'enquête a été longue ; des questions de droit étaient à chaque phase du procès soulevées et discutées vivement par les avocats adverses, ce qui embarrassait parfois les deux Juges de paix siégeant. Enfin, après quatre à cinq ajournements, les Juges de paix renvoyèrent la plainte et acquittèrent honorablement l'accusé Boissiol. Le curé de l'endroit, voyant que cette affaire prenait une allure scabreuse, avait, un dimanche, élevé la voix du haut de la chaire pour flétrir ce qu'il appelait un scandale pour la paroisse de St-Jacques de l'Achigan. Il ne voulait point que cette cause aboutisse aux assises criminelles pour l'inculpé.

— L'association du "Père Joliette" dont je vous entretenais la semaine dernière vient d'acquiescer un terrain à proximité de la ville pour y construire un hippodrome et divers autres aménagements. La société avait choisi son président, M. l'avocat J. Ad. Renaud, et le secrétaire, M. F. O. Dugas, avocat, pour contracter en son nom. L'acte de vente de ce terrain a été signé hier par les parties intéressées.

— Vendredi dernier, les élèves du collège de Joliette étaient en liesse. C'était grand congé pour eux à l'occasion de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Avec les longues soirées d'automne, reviennent les réunions mondaines. Hier soir, c'était au tour de M. L. Lavallée et Ida Provost de recevoir dans leurs salons un groupe d'amis intimes. Les Diles Provost ont su comme d'habitude rendre agréable au possible l'hospitalité à leurs joyeux invités. Les éloges et les compliments ne leur ont point été ménagés.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur de 60 voix, avec accompagnement d'orchestre, a très bien rendu la messe du second ton harmonisée. Le soir, il y eut salut et bénédiction du St-Sacrement à la chapelle du Sacré-Cœur, au collège. Beaucoup de monde ont assisté à ces deux cérémonies religieuses.

— Les échevins de la ville de Joliette ont décidé de faire un voyage à la messe de la St-Viateur, fête patronale de la communauté. Une grande messe solennelle a été chantée à l'église paroissiale. Un chœur

Crise Ministerielle en France

LE CABINET BRISSON DONNE SA DEMISSION

Seance orageuse au Palais Bourbon

AGITATION DANS LA RUE

Paris, 26.—Hier après-midi, après le départ du général Chanoine de la Chambre des députés, M. Brissson, premier ministre, montait à la tribune, a dit que la déclaration de guerre de la guerre l'avait pris par surprise.

Le ministre de la guerre était présent à la réunion du cabinet à laquelle il a été décidé de soumettre, à la Cour de cassation, le dossier de l'affaire Dreyfus, et il a pas alors soulevé la moindre objection.

Le gouvernement, continue le premier ministre, est décidé à maintenir la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire.

Il demande alors une suspension de la séance qui est accordée.

Pendant la suspension de séance, M. Brissson s'est rendu à l'Élysée, pour conférer avec M. Faure sur la démission du général Chanoine.

UNE RIXE

Pendant que M. Doroulès parlait, à la Chambre, deux députés, MM. Basly et Paul Mary, se sont livrés à un pugilat intime, qui a causé une sensation énorme dans la salle et dans les galeries.

Quand cette scène honteuse a eu duré quelque temps les députés se sont levés en masse et ont protesté contre la scandaleuse conduite des ligueurs.

Pendant la suspension de la séance, on commentait vivement dans les corridors la conduite étrange et sans précédent du général Chanoine.

On trouve généralement qu'il méritait d'être blâmé pour avoir donné ainsi sa démission au cours d'une séance et sans donner avis préalable de son intention à ses collègues.

Les républicains modérés prétendent qu'en présence de l'acte du général Chanoine toutes querelles de nuances doivent disparaître et que les républicains doivent s'unir pour sauver la situation.

Les groupes de la gauche radicale, des radicaux de l'extrême gauche et des progressistes, se réunissent et décident de voter l'ordre du jour par lequel la Chambre déclare qu'elle est décidée à faire respecter, en toutes circonstances, la suprématie du pouvoir civil et qu'elle remet à jeudi la discussion des interpellations.

Les socialistes promettent également leur vote en faveur de cet ordre du jour.

A la reprise de la séance, M. Brissson annonce que la démission irrégulière du général Chanoine a été acceptée.

Le Premier Ministre propose alors l'ajournement à jeudi et affirme du nouveau la suprématie civile sur le pouvoir militaire.

Plusieurs députés essaient alors en vain de discuter le prétendu complot militaire, les insultes à l'armée, etc. Enfin, M. Ribot, au nom de ses amis, parmi lesquels M. Méline, approuve les déclarations de M. Brissson et ajoute: "Nous avons toute confiance dans l'armée et désirons qu'elle ne soit pas attaquée. Tous les bons républicains sont unanimes sur cette question."

M. de Mahy soumet alors à la Chambre une résolution par laquelle elle recommande au gouvernement de faire cesser la campagne d'insultes dont l'armée est acablée. M. Brissson la repousse.

M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, monte à la tribune et réclame la discussion immédiate de la résolution.

Son apparition à la tribune est saluée des cris de "Vive" et "Raisoir" qui causent un vacarme épouvantable.

Le cri "Raisoir" était probablement une allusion au suicide du lieutenant Henry.

DEMISSION DU CABINET

M. Brissson ayant accepté l'ordre du jour Ribot, celui-ci est voté par 259 voix contre 2.

L'amendement proposé par M. Berger et par lequel la Chambre blâmerait le gouvernement de n'avoir pas fait respecter l'honneur de l'armée est repoussé par 274 voix contre 161.

M. de Mahy insiste pour la discussion de sa résolution. Le premier ministre persiste à la repousser. Le vote a été pris au milieu d'une telle confusion qu'on a demandé le scrutin.

Après décompte des urnes il est constaté que le gouvernement est en minorité.

M. Bertheux tente de sauver M. Brissson en proposant un vote de confiance dans le ministère qu'il préside.

Cette confiance est refusée à M. Brissson par 286 voix contre 254.

Les ministres quittent la salle. Après leur départ la Chambre vote les motions Ribot-de Mahy combinées par 460 voix contre 28, aux cris de "A bas les Juifs".

M. Baudry d'Asson, déclarant que tous les ministres excepté le général Chanoine, devraient être mis en accusation, soulève un nouveau tumulte.

PAS DE QUORUM

L'Assemblée de la Commission scolaire Catholique, qui devait avoir lieu hier soir, à l'école du Plateau, a été remise à plus tard, parce qu'il n'y avait pas de quorum.

LA DIGUE DE LA ROYALE ELECTRIQUE

La digue temporaire de la Compagnie Royale Electrique qui avait été emportée samedi sera reconstruite et prête dans 8 à 10 jours.

LES DIGES SONT DE \$500.

VISITE NOCTURNE

Par d'audacieux cambrioleurs

La boutique de forgeron de M. Elie Douville, 1375 rue St Urbain a été visitée par d'audacieux voleurs dimanche. C'est le constable Larocque qui était en devoir à quelque distance de là qui a donné l'alarme.

Visant passer deux indications à mine suspecte, il soupçonna tout de suite qu'ils venaient de faire un mauvais coup. Le policier se rendit chez M. Douville, et lui fit part de ses soupçons. Ce dernier après un rapide inventaire constata la disparition de plusieurs objets de prix.

Le constable Larocque est à la recherche des voleurs.

A PUERTO-RICO

Les soldats américains en guenilles et mourant de faim

Obligés de voler pour vivre

New-York, 26.—Un touriste américain, qui vient de faire une excursion en bicyclette sur la magnifique route militaire construite par les Espagnols à travers l'île de Puerto-Rico, raconte ses impressions de voyage dans une lettre datée de Ponce. Il parle d'abord de l'étonnement des indigènes en le voyant passer sur sa machine, inconnue sans doute de beaucoup d'entre eux, et des vains efforts faits par quelques cavaliers montés sur des poney pour le suivre à la course.

Le voyageur arrive à Coamo, à 42 kilomètres de Ponce, où il dîna avec appétit d'un bifteck frit dans la poêle avec de l'huile et de l'ail. Puis il gagna les avant-postes américains, en avant d'Albionito, où il trouva campés le 3e régiment volontaire du Wisconsin et le 16e de la Pennsylvanie.

"J'ai eu, écrit le voyageur, à subir une série de questions; tous les soldats voulaient savoir les dernières nouvelles. C'étaient de tous côtés des exclamations comme celles-ci: "Ah! voilà un Américain!" "Cela fait du bien de voir une bécane dans ce pays abandonné de Dieu!" Toutes les fois que je descendais de ma bicyclette,

Plusieurs citoyens importants de Ste-Geneviève et de la Pointe-Claire, comte Jacques-Cartier, étudiant en ce moment le projet de relater ces deux paroisses par un chemin de fer électrique afin de faciliter les communications avec Montréal. Le service de transport des passagers et des marchandises entre ces deux paroisses et l'île Bizard se fait depuis la construction des chemins de fer du Grand-Tronc et du Pacifique au moyen de diligences et comme la distance à parcourir est de plus de trois milles il s'en suit que ce service est naturellement lent, ennuyeux et tout à fait incommode, surtout pendant la mauvaise saison. Il est juste cependant de dire que les propriétaires des diligences se prodigent pour faire oublier aux voyageurs les ennuis du trajet, mais cela ne rend pas la situation meilleure.

Ce chemin de fer serait comme un

IMPORTANTE ENTREPRISE

Un chemin de fer électrique entre la Pointe-Claire et Ste-Geneviève

Le projet à l'étude

Plusieurs citoyens importants de Ste-Geneviève et de la Pointe-Claire, comte Jacques-Cartier, étudiant en ce moment le projet de relater ces deux paroisses par un chemin de fer électrique afin de faciliter les communications avec Montréal. Le service de transport des passagers et des marchandises entre ces deux paroisses et l'île Bizard se fait depuis la construction des chemins de fer du Grand-Tronc et du Pacifique au moyen de diligences et comme la distance à parcourir est de plus de trois milles il s'en suit que ce service est naturellement lent, ennuyeux et tout à fait incommode, surtout pendant la mauvaise saison. Il est juste cependant de dire que les propriétaires des diligences se prodigent pour faire oublier aux voyageurs les ennuis du trajet, mais cela ne rend pas la situation meilleure.

Ce chemin de fer serait comme un



Sir Edward Monson, ambassadeur anglais à Paris.



Le baron de Courcelles, ambassadeur français à Londres.

J'étais immédiatement entouré d'une foule de soldats en haillons, qui me racontaient de quelle manière outragante ils étaient traités. Tous disaient que jamais plus ils ne s'engageraient comme volontaires dans l'armée des Etats-Unis. "Nous sommes traités, disaient-ils, pis que des bestiaux; eux au moins ont de quoi manger." Sur les 800 hommes du 2e bataillon du 16e de la Pennsylvanie, il n'y en a que 200 propres au service; les 600 autres sont à l'hôpital. Trois ou quatre meurent chaque jour de la malaria ou de la fièvre typhoïde. Ils sont dépourvus de tout et ne reçoivent que du biscuit, du café et de la soupe à la tomate. Les conserves de bœuf destinées aux troupes n'étaient pas mangées quand elles sont arrivées. Mais peut-être étaient-elles dans cet état avant d'être expédiées.

"Les hommes ont le visage brulé par le soleil, avec les joues creuses et l'air misérable. La plupart sont en haillons. J'ai photographié un soldat du 3e Wisconsin qui était en guenilles de la tête aux pieds. Les hommes n'ont pas reçu un sou de leur soldat depuis qu'ils sont arrivés à Puerto-Rico, de sorte qu'ils ne peuvent même pas acheter de vivres. Il faisait presque nuit lorsque je suis arrivé au dernier avant-poste. Pendant que des soldats préparaient le souper, d'autres sont arrivés avec un veau qu'ils avaient tué sur la colline en face. Rien que ce soit contraire aux ordres donnés, les soldats sont obligés de faire ainsi ou de souffrir de la faim. Ils m'ont invité à partager leur repas; j'ai accepté avec plaisir et j'ai passé la nuit dans une de leurs tentes."

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

Le constable Bled a arrêté deux individus sous une accusation de vol sur la personne.

L'ESPAGNE PROTESTERA

Les Américains n'auraient pas traité convenablement les Espagnols de Puerto-Rico

Madrid, 26.—L'"Imparcial" dit: "Jamais vainqueur ne traita le vaincu comme les Etats-Unis traitent l'Espagne. Le gouvernement espagnol a reçu de Puerto-Rico une dépêche disant que le général américain traite les Espagnols comme les européens ont traité les Chinois."

"Il a ordonné au capitaine d'un steamer espagnol d'embarquer le reste des troupes en garnison à Porto-Rico, malgré les protestations du dit capitaine qui avait ordre de se rendre à la Havane pour y prendre des soldats malades. Notre gouvernement protestera probablement contre cette manière d'agir."

Paris, 26.—Les commissaires américains de la paix se sont réunis à 10 heures, lundi, et se sont réunis en séance jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

A cette heure, ils se sont réunis à la séance de la conférence à laquelle ils ont apporté une réponse écrite et préparée avec soin aux propositions des Espagnols au sujet de Cuba.

On assure que cette réponse est jusqu'à un certain point de nature à amener un compromis.

Les observations relatives aux questions de Porto-Rico et des Ladrões, certainement de pair avec celle de Cuba et elles seront à l'avenir discutées en bloc pour arriver à la conclusion simultanée de ces questions. Quand la conférence aura réussi à régler cette partie, elle s'occupera de l'avenir des Philippines. Il est possible que les commissaires ne s'entendent pas.

Si les représentants des Etats-Unis persistent à refuser d'assumer une partie de la dette cubaine, les Espagnols pourraient bien décliner toute négociation ultérieure basée sur le protocole.

La séance de la conférence a duré jusqu'à 8 hrs 45.

Madrid, 26.—Le général Correa, ministre de la guerre, a donné sa démission.

POUR LES CULTIVATEURS

A la demande des cercles agricoles des différentes paroisses du comté de Portneuf, l'honorable Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, à Ottawa, a chargé M. J. L. A. McMurray, le député zélé intermédiaire des intérêts des Canadiens-français, à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, d'aller donner devant ces cercles, vers la fin du mois, une série de conférences sur divers sujets agricoles. Inutile de dire que les cultivateurs vont trouver en M. McMurray un homme à la hauteur de sa position en matières agricoles. Bien que d'extrême jeunesse, M. McMurray n'en est pas moins un vrai Canadien-français par la langue, religion, usages et coutumes. Il est un des fondateurs de la Ferme Expérimentale et quoi qu'il s'agit d'un homme d'expérience, déjà depuis des années, avant son entrée au service de la Ferme Expérimentale d'Ottawa. Il va sans dire qu'il acquiert de l'expérience tous les jours en se livrant à tous les genres d'expérimentation qui se poursuivent à cette grande institution.

Afin de mieux faire comprendre à nos lecteurs l'importance des nombreuses expériences faites dans les diverses branches de l'industrie agricole, il suffit de dire que cette grande ferme comprend 450 acres en superficie. De 80 à 100 têtes de bestiaux de diverses races sont gardées pour expérimenter sur la culture, l'élevage, le bétail et les croisements en vue de l'élevage. A la porcherie de 50 à 75 porcs de diverses races sont aussi gardés au point de vue de l'élevage, des croisements et engraissement. Au poulailler, treize races de volailles sont gardées pour expérimentation et aussi un rucher considérable. En fait d'arboriculture il y a au-delà de 35,000 arbres et arbustes d'ornementation de plantes à fleurs, les arbres de point de vue de l'horticulture, il y a un magnifique verger de 35 acres dans lequel près de 700 espèces de fruits y sont cultivés. Dans le vignoble, au-delà de 250 variétés de vignes y sont plantées dont un grand nombre de ces vignes produisent abondamment depuis 5 à 6 ans. Les céréales y sont cultivées par centaines de variétés. Les blés y figurent pour 24 variétés de blé d'automne, et 93 variétés de blé de printemps, les avoines par 71 variétés, les orges par 56 variétés, les pois par 72 variétés. De nombreuses variétés de millets, de fourrages, fèves fourragères et soies y sont aussi cultivées sur une grande échelle, soixante variétés de plantes racines y sont aussi cultivées pour la nourriture des bestiaux. Dans le jardin potager, il y a au-delà de 800 variétés de divers légumes à l'essai. Comme il est facile de le constater, cette grande Ferme Expérimentale n'est ni plus ni moins qu'un vaste champ d'étude destiné à rendre de grands services à la classe agricole du pays. Tous les cultivateurs désireux de se renseigner dans leur profession feraient bien d'assister en foule aux conférences de M. McMurray.

SCIERIE DETRUIE

Un désastreux incendie près de Vancouver

Vancouver, 26.—Un incendie a détruit la scierie d'Hastings, dont les 250 employés se trouvent sans ouvrage. Cette scierie était une des plus importantes de la côte du Pacifique, ayant une capacité de 300,000 pieds de bois par jour. Des machineries d'un grand prix, les quais et un moulin appartenant aux mêmes propriétaires, la Royal City Planning Mill Co., ont été aussi détruits. Les pertes sont de plusieurs centaines de mille piastres.

Trois navires qui servaient au transport du bois n'ont été sauvés qu'après beaucoup d'efforts; ce sont le vaisseau américain "Kennebec", la barque anglaise "Cartmore" et la barque chilienne "Elisa".

La cause de l'incendie n'est pas encore connue.

UNE CHANCE A COURIR

Tous, hommes et femmes, ont leur chance dans le monde; tôt ou tard elle arrive. Pour les uns elle vient en dormant; d'autres l'attendent longtemps. Une chance immédiate de faire fortune vous est offerte par The Canadian Royal Art Union, Ltd., Montréal. Envoyez carte-postale pour plus de détails.

On vante devant un vieux général de cavalerie les charmes opulents d'une dame à laquelle on doit bientôt le présenter. —Un port de reine. Et quelle stature! Cinq pieds, large en proportion. —Peuh! fait le colonel, sans enthousiasme. Nous vivons mieux que ça dans les ourcasters!

TRAIN SANS MECANICIEN

Il a fait une course folle de vingt milles

Susquehanna, Pa, 26.—L'express de nuit se dirigeant vers l'Est, est entré en gare il y a vers minuit, avec son mécanicien mort dans sa logette. Le malheureux portait une affreuse blessure à la tête.

Peu après avoir quitté la gare de Binghamton, le conducteur et quelques voyageurs s'aperçurent que le train passait les passages à niveau et les gares le long de la ligne à une vitesse vertigineuse et sans faire les signaux réglementaires.

Le chauffeur, s'apercevant que le sifflet n'avait pas fonctionné à l'approche de cette ville, alla à la logette et y trouva le mécanicien mort.

On suppose que le malheureux aura donné de la tête contre une grue hydraulique, au sortir de la gare de Binghamton, et sera mort sur le coup.

Le train, qui portait plus de 200 voyageurs, aurait donc parcouru plus de 20 milles, sans mécanicien, dans une course folle.

GRAND INCENDIE

Pertes \$500,000

Le feu a éclaté à bord du trois-mâts Vandalin, amarré aux German-American Stores, à l'extrémité de Beard street, à South Brooklyn. Ce navire était chargé de jute, qui a fourni aux flammes un élément facile. Le feu a rapidement gagné le dock, sur lequel étaient entassées des centaines de balles de coton, puis il s'est communiqué aux hangars de M. Hammond, qui abritaient environ 3,000 barils de résine. Malgré les efforts des pompiers arrivés sur le lieu du sinistre avec douze pompes et secondés par quatre bateaux-pompes, l'incendie s'est bientôt étendu sur une superficie de trois flots; les flammes s'élevaient à une grande hauteur et, de cet énorme brasier, se dégageait une fumée noire et épaisse, qui a formé au-dessus de la partie basse de New-York un immense nuage. Il a fallu plus de trois heures d'un travail acharné pour se rendre maître de cet incendie qui a dévoré, outre le trois-mâts, deux allées chargées de coton et de résine. Les pertes sont évaluées à un demi-million de dollars.

LA CIE MEDICALE DE VALLEYFIELD

Bureau de Montréal: 205-jno 44 Banque du Peuple.

DE LA MALADIE A LA SANTE

Il n'y a qu'un petit pas à franchir pour aller de la maladie à la santé.

WILSON'S INVALIDS' PORT...

GUERISON RAPIDE & SURE

PAR LES GRANULES ANTI-SYPHILITQUES

du Dr MAYER

Employés avec grand succès dans les hôpitaux de Paris.

Superior à toutes les préparations connues jusqu'ici.

DOSE: UN GRANULE MATIN ET SOIR. Chaque flacon donne un traitement de 25 jours.

Paris, G. BOULET, 36, avenue Daumesnil. Dépôt à Montréal: Arthur DÉCARY.

IMPRESSIIONS

Si vous avez besoin d'impressions, quel qu'en soit le genre, demandez-nous des estimés. Il nous est facile de faire l'ouvrage promptement, et notre réputation est reconnue pour le goût et la délicatesse que nous y apportons toujours, ce dont on peut vous montrer des échantillons.

Notre département d'impressions est sous le contrôle d'habiles et compétents ouvriers.

Nous employons les caractères les plus nouveaux et nos prix sont les plus bas en rapport avec le fini le plus parfait.

Imprimerie du... Cultivateur

33-35, rue St-Gabriel

L.-J. Tarte & Frère

Propriétaires

EN téléphonant aux N°s

2619 Bell

672 Marchands

nous nous empresserons de répondre immédiatement à toute demande de prix, etc.

LES VETERANS

L'Assemblée des Vétérans de l'Armée et de la Marine ont tenu hier soir un "smoking concert" à leurs quartiers généraux, No 1797 rue Notre-Dame, en souvenir des batailles de Trafalgar et de Balclutha.

M. James Waugh, président. La salle était décorée avec goût. Sur les murs il y avait des banderoles sur lesquelles nous pouvions lire ces mots: "Copenhague", "Nil", "Ushant", et "Trafalgar".

POUR AVOIR BRISE UNE VITRE

Annie Wilson ira passer 6 mois en prison pour avoir brisé une vitre du restaurant de M. Cabana.

LE "PALLAS" ET LE "TALBOT"

Halifax, 26.—Les croiseurs anglais "Pallas" et "Talbot" sont arrivés dans le port ce matin. Le premier vient de Sydney, C. B., et le second, de Charlottetown, I. P. E.

Un Emprunt de £50,000

L'OFFRE DE MM. COATES, SON & CO., DE LONDRES, ACCEPTÉE PAR LA COMMISSION DES FINANCES

Les services d'eau

CREDIT ADDITIONNEL DE \$6,700 POUR LA COMMISSION DE L'AQUEDUC

La Commission des Finances avait sa séance hier après-midi, sous la présidence de l'échevin McBride. Étaient présents, les échevins Beausoleil, Archambault, L'abbé et Sadler.

Les échevins Kinsella et Laporte se sont présentés pour appuyer un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant \$3,000 pour le posage des tuyaux pour services d'eau.

Après quelques explications, la commission des Finances a décidé de recommander au Conseil de voter cette somme.

La Commission décide aussi d'accorder une somme de \$3,700 à la Commission de l'Aqueduc, pour réparations à une turbine.

L'échevin Laporte a expliqué que par suite du mauvais état de la turbine, le Département de l'Aqueduc était obligé de brûler pour \$18 de charbon de plus par jour.

On prit ensuite en considération un troisième rapport de la Commission de l'Aqueduc. Ce rapport contenait en substance ce qui suit.

Le 12 avril dernier, une somme de \$1,500 fut votée par le Conseil, à la Commission de l'Aqueduc, pour enlever la terre du canal, au moment où le gouvernement y faisait des travaux de creusement.

Cinq jours après, M. Lafortais faisait rapport à la Commission de l'Aqueduc.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

Le président (échevin McBride), pense que ce dernier rapport devrait être passé sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Cette suggestion est adoptée.

Le reste de la séance a eu lieu à huis-clos. C'est un secret de police.

COURRIER DE QUEBEC

L'hon. M. Marchand aux chutes Shawenigan et aux Forges Radnor

IL CONSTATE DES PROGRES CONSIDERABLES

Les ouvriers de bord

UN GROS QUANANICHE

Noces d'or remarquables

(De notre correspondant régulier.)

Quebec, 26. — L'hon. M. Marchand est de retour depuis ce matin de son excursion aux chutes Shawenigan et aux Forges Radnor. Il est arrivé à 10 heures par un convoi spécial de la compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean. Il était accompagné d'un certain nombre de membres de la "Canada Iron Furnace Co." et de la "Shawenigan Water and Power Co." Ces excursionnistes sont partis dimanche matin de Montréal pour aller visiter les forges Radnor, et ils y sont arrivés le soir. Ces touristes qui ont accompagné le premier ministre jusqu'à Québec sont M. et Mme W. H. Drummond, M. et Mme J. Z. Drummond, M. et Mme J. Neale, de Pittsburgh, MM. J. Aldred, H. H. Melville, C. H. Bayley, Col. E. B. Stoddard, John Bayne, M. et Mme T. Smith, de Boston, MM. P. H. Griffin, W. Griffin et Mme Ray, de Buffalo, ainsi que M. A. R. Peakowski, d'Allemagne, l'un des représentants de la Compagnie du Canal Krupp.

Comme on l'a constaté, bon nombre de ces touristes sont des américains. Ce sont des capitalistes qui ont des capitaux d'engagé dans de nombreuses et importantes entreprises. Ils sont allés aux Forges Radnor pour se rendre compte de la qualité du minerai de fer que l'on y trouve, ainsi que des avantages que peut offrir la localité pour la construction d'usines colossales. Ils ont passé la nuit à Radnor, et on assure que lorsqu'ils sont partis de Radnor ils savaient parfaitement quelle pouvait être la félicité des éboulés eaux ferrugineuses, sulfureuses de l'endroit. Le lendemain ils sont allés visiter les Forges, et il paraîtrait que l'extraction du fer des fonds marécageux du lac au moyen de dréges à vapeur, les a vivement intéressés. C'est une opération qu'ils n'avaient encore jamais vue. Ils ont paru enchantés de leur voyage, et il y a lieu de croire que dans de prochains jours ils reviendront à Radnor, grâce aux capitaux d'un syndicat puissant qui ne tardera pas à s'organiser.

Nos touristes se sont ensuite rendus aux chutes Shawenigan. Le premier ministre a été témoin de la somme de travaux que l'on a déjà exécuté à cet endroit. Il a même passé un contrat pour la construction d'un éclusier à l'aval de la chute, capable de 30,000 chevaux-vapeur, et qui ne coûtera pas moins d'un million de piastres.

L'hon. M. Marchand dit que c'est on ne peut plus encourageant de voir les grands capitalistes américains diriger leurs capitaux de notre côté et s'intéresser de plus en plus au développement de la province. Il est bien disposé, quant à lui, de faciliter dans toute la mesure du possible, leurs recherches, de leur procurer tous les renseignements les plus sûrs, les plus authentiques, de faire en un mot tout ce qui peut-être en son pouvoir pour inviter le capitaliste américain ou étranger à placer ses capitaux dans l'exploitation de nos ressources.

Nos excursionnistes se sont séparés à Shawenigan. Les uns sont retournés à Montréal, et les autres, ceux que je viens de nommer, se sont rendus à Québec, en passant par Grand-Mère en chemin.

Grand-Mère est déjà tout un centre industriel, toute une petite ville. Le premier ministre qui n'était pas passé là depuis plus d'un an, a été étonné du développement extraordinaire de la localité. Cependant, il n'hésite pas à déclarer que Shawenigan est destiné d'après lui, à devenir un centre tout aussi important et peut-être plus important même que Grand-Mère.

—Est-ce le commencement de la fin ? La Société Biennale des Journaliers de navires, qui fait tant parler d'elle depuis quelques semaines, à Québec, que l'on accuse, sans qu'elle ait rien fait, d'être une association, a été tenue hier, et a été ajournée sans qu'on ait pris aucune décision. On veut attendre qu'on ait reçu le texte du jugement de la cour suprême. Les grévistes vont se réunir encore aujourd'hui. Le président Depew a été prié de convoquer pour la semaine prochaine une assemblée des présidents des différents chemins de fer. Les présidents forment le bureau de contrôle, qui est le corps dirigeant de la "Joint Traffic Association." Ce bureau décidera probablement du sort futur de l'association.

TYPOGRAPHES EN GREVE

Ainsi que nous l'avons déjà publié les typographes d'Anvers se sont mis en grève par suite de l'importation de machines à composer de fabrication canadienne. La publication des journaux se trouve suspendue dans un grand nombre de petites villes et la grève menace de s'étendre en Belgique.

M. Scudder, représentant la compagnie de fabrication de machines à composer à Montréal, dit que nombre de leurs machines ont été vendues récemment à Bruxelles et à Anvers, mais qu'il n'a aucun autres renseignements. Ils ont, parait-il, adopté une ligne de conduite dont ils ne se départiront pas. On assure que les commissaires ont reçu, de la part de leur gouvernement, les pouvoirs les plus étendus pour régler la question des Philippines au mieux des intérêts des États-Unis.

CONCOURS DE LABOUR

C'est aujourd'hui qu'a lieu à la Longue Pointe sur la ferme de M. Levey, le concours de labour organisé sous les auspices de la Société d'Agriculture d'Hochebourg.

LA VARIOLE A COBORG

Cobourg, Ont., 26. — Un cas de petite variole a été découvert ici. La malade est Mlle Simmons, de Deseronto. Elle a été isolée et toutes les précautions sont prises pour empêcher la terrible maladie de se propager.

LA PATRIE

Le rapport annuel de l'Université McGill a été soumis aujourd'hui au bureau de direction.

L'état prospère de cette vieille institution, qui a suivi si efficacement l'innovation moderne dans tous ses plus petits détails, est démontré à chaque page de cet intéressant rapport.

L'an dernier il y avait 47 étudiants dans la Faculté de Droit; cette année il y en a 20 de plus. Les étudiants en médecine, cette année, sont plus nombreux que l'an dernier et de même dans les autres Facultés.

Les Arts sont le seul département qui accuse une diminution; c'est la faute à l'augmentation de l'enseignement.

CERCLE VILLE-MARIE

Elections des officiers de la section de médecine

Les élections des officiers de la section de médecine au Cercle Ville-Marie ont eu lieu hier soir, aux salles de la section de médecine.

Ont été élus, parmi les médecins, MM. Brunet et Laroche, et parmi les étudiants en médecine, MM. Plouffe, Bourdon, Lefebvre, Bonnier, Beaudouin et Ouellet.

Ce soir, aura lieu l'élection des délégués de la section des Arts, et demain soir l'élection du conseil par les délégués des trois sections qui composent le Cercle Ville-Marie.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

La réouverture des cours de dessin et de peinture de la "Société des Arts du Canada", 1666 et 1668 rue Notre-Dame, aura lieu le 8 novembre, à deux heures de l'après-midi.

Les cours sont gratuits.

Aucune demande d'admission à l'école n'est reçue si elle n'est présentée personnellement.

Le directeur, H. A. A. BRULT.

DIVIDENDE SEMI-ANNUEL

La banque des Marchands a déclaré un dividende semi-annuel de 4 pour cent.

ON NE PEUT DISCUTER LA DESSUS

Un rhume obstiné ne résiste pas plus à l'action du BAUME RHUMAL que le plus petit mal de gorge.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Paies et Faibles.

du Dr Coderra

PARLEMENT MODELE

M. Michel Laroche accepte la position de gouverneur général

Composition du ministère

Les séances du Parlement Modèle promettent de reprendre l'intérêt qu'elles ont eu par le passé, car les membres se sont activement mis à l'œuvre.

M. Trahan, chef du parti libéral appelé à former un ministère s'est rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, M. Michel Laroche, avocat, et il a accepté la tâche.

Voici la composition du nouveau cabinet :

Arthur Trahan, E.E.D., Premier et Ministre des Travaux Publics.

Victor Marceau, E.E.D., Président du Conseil.

Aimé Goyette, E.E.L., Ministre de la Justice.

Paul Rainville, E.E.D., Ministre des Finances.

Ubaldo Paquin, E.E.M., Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Joseph Mercier, E.E.D., Ministre des Chemins de fer et Canaux.

Joseph E. Gladu, E.E.L., Ministre de l'Agriculture.

Clément Robitaille, E.E.D., Solliciteur Général.

Thibaut Rinfret, E.E.D., Ministre de la Marine et des Pêcheries.

J. F. St-Cyr, E.E.D., Secrétaire d'Etat.

J. A. Leduc, E.E.M., Ministre du Revenu.

Georges Mayrand, E.E.L., Ministre de l'Intérieur.

J. A. Tranchemontagne, E.E.D., Maître-Général des Postes.

Henri Jodoin, E.E.D., Ministre de la Milice et Défense.

Pamphile Du Tremblay, E.E.D., Ministre des Douanes.

Joseph Thauvette, E.E.M. et F. X. Bouchard, E.E.D., Ministres sans portefeuille.

J. A. Longtin, E.E.D., Greffier de la Cour en Chancellerie.

Philippe Bigu, E.E.D., Greffier de la Chambre.

L'hon. chef de l'opposition sera M. L. J. Lefebvre, E.E.D.

M. Jos. Kelly, sera probablement l'opérateur de la Chambre.

L'ouverture aura lieu sous peu.

L'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par M. Joachim Talbot, E.E.D., et secondée par M. Henri St-Pierre, E.E.D., fils de M. H. C. St-Pierre, avocat, C.R.

CHARPENTERS-MENUISIERS

L'Union des Charpentiers-Menusiers, (No 134), a siégé hier soir, au No 278 rue St-Laurent, sous la présidence de M. J. Ainey.

Le secrétaire, dès l'ouverture de la séance, donne lecture d'une communication reçue du bureau général de l'Association, contenant les amendements à la constitution, qui ont été proposés lors de la dernière convention qui a eu lieu, à New-York.

Une autre communication de l'Union des Travailleurs en bois de San Francisco, demandant le congédiement des membres de l'Union de Montréal, pour faire adopter des amendements à la constitution de la Fédération Américaine du Travail, et dont la convention aura lieu prochainement.

L'on a décidé de convoquer une assemblée spéciale mardi prochain, pour décider la ligne de conduite qu'il faudra suivre relativement à ces questions.

Le reste de la séance a été employé à transiger des affaires de routine.

AU MCGILL

Le rapport annuel de l'Université McGill a été soumis aujourd'hui au bureau de direction.

L'état prospère de cette vieille institution, qui a suivi si efficacement l'innovation moderne dans tous ses plus petits détails, est démontré à chaque page de cet intéressant rapport.

L'an dernier il y avait 47 étudiants dans la Faculté de Droit; cette année il y en a 20 de plus. Les étudiants en médecine, cette année, sont plus nombreux que l'an dernier et de même dans les autres Facultés.

Les Arts sont le seul département qui accuse une diminution; c'est la faute à l'augmentation de l'enseignement.

CERCLE VILLE-MARIE

Elections des officiers de la section de médecine

Les élections des officiers de la section de médecine au Cercle Ville-Marie ont eu lieu hier soir, aux salles de la section de médecine.

Ont été élus, parmi les médecins, MM. Brunet et Laroche, et parmi les étudiants en médecine, MM. Plouffe, Bourdon, Lefebvre, Bonnier, Beaudouin et Ouellet.

Ce soir, aura lieu l'élection des délégués de la section des Arts, et demain soir l'élection du conseil par les délégués des trois sections qui composent le Cercle Ville-Marie.

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

La réouverture des cours de dessin et de peinture de la "Société des Arts du Canada", 1666 et 1668 rue Notre-Dame, aura lieu le 8 novembre, à deux heures de l'après-midi.

Les cours sont gratuits.

Aucune demande d'admission à l'école n'est reçue si elle n'est présentée personnellement.

Le directeur, H. A. A. BRULT.

DIVIDENDE SEMI-ANNUEL

La banque des Marchands a déclaré un dividende semi-annuel de 4 pour cent.

ON NE PEUT DISCUTER LA DESSUS

Un rhume obstiné ne résiste pas plus à l'action du BAUME RHUMAL que le plus petit mal de gorge.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Paies et Faibles.

du Dr Coderra

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions a Bon Marche

Billets d'aller et retour de

ST JEAN, N. B. \$8.00

M. NCTON, N. B. \$10.00

SUMMERSIDE I. P. E. \$9.50

HALIFAX, N. E. \$10.00

NEW-GLASGOW, N. E. \$10.00

CHARLOTTETOWN I. P. E. \$10.95

SYDNEY, N. S. \$14.00

NORTH SYDNEY, N. S. \$14.00

Prix bas proportionnel aux autres points des provinces maritimes. Renseignements fournis sur demande.

Billets pour partir les 20, 27 et 28 Octobre 1898.

Bons pour revenir dans un délai de quinze jours après la date de l'émission.

Bureau des billets et du télégraphe, de la ville

129 rue St-Jacques, Pres du bureau de la ville.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TRAINS EXPRESS RAPIDES—TORONTO ET L'EST

Quot. Ex. Dne.

Dép. MONTREAL 9.00 a.m. 10.25 p.m.

Arr. TORONTO 5.50 p.m. 7.15 a.m.

Arr. NIAGARA FALLS 8.40 p.m. 10.55 a.m.

Arr. BUFFALO 10.00 p.m. 12.00 p.m.

Arr. DETROIT 6.45 a.m. 2.00 p.m.

Arr. CHICAGO 2.0

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

LE COLLIER VERT

SECONDE PARTIE
L'HYPNOTISEE

56 (SUITE)

Elle remit la fiole vide dans sa poche de sa robe, et, tenant en équilibre avec précaution l'étroit plateau de laque, se pencha pour se débarrasser de la fiole dans la chambre de sa cousine. Geneviève n'avait pas encore touché à son chocolat.

— Tu n'as pas touché au plateau près de celui de la jeune fille, et pendant que Geneviève avait le dos tourné, accompli la substitution des tasses. Elle avait agi comme machinalement; ses yeux seuls étaient ouverts, et, par moments, elle était secouée de frissons.

Geneviève vit s'asseoir près d'elle. — Il me semble, petite Marthe, que tu as peu dormi, cette nuit?

— En effet, j'étais agitée. Je ne sais pas ce que j'avais...

— Comment te trouves-tu, ce matin, mignonne?

— Je suis encore sous l'influence de ma mauvaise nuit. Je me sens toute nerveuse...

— Prends ton chocolat... Tu es sans doute fatiguée?

— Merci, ma bonne Geneviève. Ce ne sera rien.

Les deux cousines échangèrent dans leur tasse leur petit pain doré.

— Mais tu as des frissons, Marthe! Tu dois avoir la fièvre?

— Non chérie, non...

En dépit de ses dénégations, la maîtresse de Marthe augmentait.

Elle était maintenant d'un pâleur étrange. Ses yeux bleus, agrandis, contemplaient Geneviève avec une telle expression d'inquiétude fixée, que la jeune fille en fut toute impressionnée.

— Pourquoi ne me dis-tu pas ce que tu as, mignonne? Je vois bien que tu souffres!

— Je t'assure que non, Geneviève. Je ne me sens pas malade du tout.

Geneviève avait enfoncé sa cuiller dans sa tasse; elle l'avait retirée pleine de chocolat et allait la porter à sa bouche.

— Tu es si retentit.

— Ne bois pas, Geneviève!

Marthe s'était levée si brusquement que le guéridon sur lequel les deux cousines étaient installées chavira.

Les fines tasses de Saxe à fleurs roses se brisèrent, et une mare brune se répandit sur la moquette du tapis.

Geneviève s'était reculée, effrayée.

— Tu ne fais rien, Marthe!

Marthe ne répondait pas. Elle avait passé ses mains sur son front, puis elle était tombée en arrière, tout d'une pièce, avec un bruit sourd, comme une masse inerte.

Geneviève courut à la porte de sa chambre, et, d'une voix éperdue, lança un appel affolé à travers la maison.

— Au secours!... au secours!...

Des portes s'ouvrirent. Des cris retentirent. Des pas montèrent l'escalier.

Le colonel et Roland parurent les premiers.

Si bouleversés étaient les traits de Geneviève, si hagards ses yeux, que, dès le seuil de la chambre, les deux hommes sentirent leur sang se glacer dans leurs veines.

— Que se passe-t-il, Geneviève? C'est toi qui as crié ainsi? Qu'y a-t-il?

— La jeune fille s'est évanouie, et d'un geste muet, leur désigna le fond de la chambre.

Le guéridon était à terre, ses minces pieds en l'air; sur le tapis, parmi des fragments de porcelaine à fleurs, une flaque de chocolat s'éclaircissait, sentant de boue de pain trempées.

Après, Marthe était étendue sans mouvement.

D'un bond, les deux hommes s'étaient levés près d'elle.

Ils l'avaient soulevée entre leurs bras. La tête de Marthe retombait.

Geneviève, à phrases hachées par l'émotion, racontait:

— Nous étions là, toutes deux, près du guéridon. Nous causions. Marthe était un peu fatiguée. Elle demandait ce qu'elle avait. Elle ne répondait que qu'elle était fatiguée d'avoir mal dormi. Tout d'un coup, elle s'est levée, comme d'un moment de folie, a tout renversé, et est retombée en arrière comme vous l'avez trouvée.

Pendant que la jeune fille parlait, le colonel et Roland avaient achevé de relever Marthe toujours évanouie.

— Il faut la porter sur le lit.

Doucement, ils passèrent dans la chambre voisine.

Marthe, maintenant couchée sur la blancheur du lit, conservait son immobilité. Son visage était blême comme une figure de cire. Ses cheveux crépus formaient une pâle couronne autour de son front. De sa tempe, qui avait sans doute heurté un meuble, des gouttelettes de sang pleuraient et coulaient en lentes cascades sur les valencienes de l'oreiller.

La face ronde et effarée de Gertrude s'avancait dans l'ouverture de la porte.

Rapidement, le colonel interrogea:

— Brûle-t-elle pas la tête?

— Non, monsieur.

— Alors, vous allez vous-même couvrir chez le médecin et le ramener avec vous.

La grosse domestique, avec de grands gestes d'effroi, partit de son pas le plus alerte.

Geneviève s'était assise au chevet de sa cousine. Elle avait lavé la plaie du front, et, sous le nez exsangue de Marthe, elle passait un flacon de sel.

Mais l'ardeur rose de la vie ne revenait que lentement sous la peau livide.

— Quel était ce bruit que vous aviez entendu dans la chambre de Geneviève?

— Rien. La pauvre Gertrude était tellement saisie qu'elle a laissé sur son passage toutes les portes ouvertes. Le chat de la cuisine a profité de la circonstance pour monter, et je l'ai trouvé en train de boire le chocolat renversé. Je l'ai chassé.

Le médecin arrivait.

Il trouva sa malade assise dans un fauteuil, souriante comme si rien ne s'était passé.

— Il ordonna quelques prescriptions destinées à calmer l'ébranlement nerveux de Marthe. Puis, après une amicale conversation, il se retira gaiement.

— C'est tout, mon colonel?

— Oui, on dirait le chat de Gertrude.

Les deux hommes s'approchèrent.

— Mais il est mort!

En effet, l'animal, allongé dans une posture rigide, avait ses pattes affreusement raidies.

Le colonel et Roland le considérèrent avec étonnement.

Sa grande, grande ouverte, était bavant d'une écume épaisse, striée de fil de sang. Tous ses poils étaient soulevés de sable, comme s'il s'était longtemps roulé. Autour de lui, la terre était labourée de profonds coups de griffes.

— Elle est bien morte, la pauvre bête.

— Puis, surpris, s'adressant au colonel:

— Et c'est ce même animal que vous avez vu, il n'y a pas une demi-heure, dans la chambre de Geneviève?

— M. Andréole, sans répondre, s'était penché au-dessus du cadavre du chat.

Il se tut encore quelques instants, puis il se rapprocha de Roland, lui serra le poignet et lui dit, d'une voix grave:

— Cet animal est empoisonné.

XIX

Le lieutenant se récria:

— Em-poisonné!... C'est impossible, mon colonel... Qui aurait pu se permettre?

— Le colonel, en homme qui a une opinion arrêtée, répondit nettement:

— C'est cependant vrai, mon ami.

— Mais quel poison?

— Regardez. Parmi l'écume qui coule de la gueule béante, que voyez-vous?

— Du chocolat!

— Roland recula effrayé:

— Quoi, mon colonel! Vous pensez que le chocolat de Geneviève et de Marthe a pu produire ce terrible effet?

— Réfléchissez, mon ami. J'ai trouvé le chat installé à boire gloutonnement sur le tapis. Je l'ai renversé. Il s'est sauvé par l'escalier, a dû enfilier le vestibule grand ouvert, et venir directement ici. Aucune personne étrangère ne pénétrant dans le parc. La mort, survenue si peu de temps après l'ingestion du chocolat, ne me semble pouvoir être attribuée qu'à une cause unique. Le chocolat devait être empoisonné.

— Roland, abasourdi, regardait le colonel, comme s'il lui avait entendu parler une langue inconnue.

— Mais M. Andréole ne s'arrêtera pas à de plus longues explications:

— Les temps pressent. Nous n'avons pas une minute à perdre. Laissez-moi agir. Le plus urgent est de recueillir tout ce que nous pourrions au chocolat suspect.

Suivi du lieutenant, il courut à la cuisine.

Parmi les cuivres flamants de ses rutilantes pannes de casseroles, la grosse Gertrude était occupée aux préparatifs du repas.

— Gertrude, dit M. Andréole, vous allez monter avec nous. Prenez une tasse, une cuiller, une éponge et de l'eau.

— Oui, monsieur. Je viens justement d'éponger là-haut, dans la chambre de mademoiselle, une grande tache de chocolat.

Elle s'arrêta devant l'air consterné de son maître.

— Est-ce que j'ai mal fait?

Le colonel dissimula sa déception.

— Du tout, Gertrude, du tout. Où avez-vous mis l'eau qui vous a servi à laver?

— Je l'ai jetée, monsieur.

— Bien.

M. Andréole et Roland sortirent de la cuisine. Ils rencontrèrent Geneviève dans le vestibule.

— Tu as laissé Marthe seule?

— Oh! grand-père, elle est tout à fait rétablie. Elle achève de s'habiller.

— Tu peux nous consacrer quelques instants?

— Tant que tu voudras, grand-père.

— Suis-nous alors à la bibliothèque. Nous avons à parler.

Geneviève était tout étonnée de l'air solennel de son grand-père. Elle retint le sourire qui allait éclore sur ses lèvres.

(A continuer)

EMULSION

CONSUMPTION et tous les MALADIES des POUMONS, GRACIEUSEMENT SOIGNÉS PAR L'EMULSION DE VITAMINE D.

LE DR. W. WINGHAM, 1 C. MONTREAL.

50 rue St-Jacques, 50 rue St-Jacques.

DAVIS & LAWRENCE CO. LTD., MONTREAL.

COMMISSION DU HAVRE

Rapports des pilotes Bouillé et Bélanger

Concernant les échouements du Californian et du Cynthiana

Au sujet de l'échouement du vapeur Californian, de la ligne Allan, la semaine dernière, le pilote Z. Bouillé a fait parvenir l'explication suivante au bureau du secrétaire: "Lorsque l'approvisionnement de Varennes, le 20 octobre, l'appareil du gouvernail a soudainement fait défaut. Nous étions justement dans la courbe du chenal. Nous avons aussitôt arrêté et ensuite nous avons fait machine en arrière à pleine vapeur, mais le navire n'obéissait plus à son gouvernail et est allé s'échouer du côté sud-est, sur un rocher, a réussi à le retirer de sa position fautive. Le Californian est allé toucher fort légèrement du côté nord. En peu de temps, après avoir repris la cargaison qui avait été enlevée à l'aide de deux chalands dans le but de renflouer le vaisseau, nous avons continué notre route vers Québec."

Les commissaires du havre ont tenu leur assemblée hebdomadaire régulière hier après-midi. M. Andrew Allan occupait le fauteuil. Etaient présents, MM. Racine, Lemay, Contant, Farrell, Thomson, Torrance et le maire Préfontaine.

Le président, remarquant que permission avait été accordée par la compagnie du Grand Tronc, pour la continuation du terrassement de la jetée protectrice jusqu'au pont Victoria et que les travaux seraient poussés avec vigueur.

Après quelque discussion, il a été résolu que les soumissions pour la pierre ne seraient considérées que demain, jeudi en huit. Il faudrait que le président, M. Mackay soit présent ainsi que les membres de la commission au complet.

Le secrétaire, M. Alexander Robertson, donne lecture d'une lettre de la part du capitaine, ministre de la marine et des pêcheries, M. F. Gourdeau, dans laquelle est incluse une copie du rapport du colonel Anderson. Ce rapport avait été adopté par l'hon. M. Tarte, ministre des Travaux Publics.

M. Gourdeau ajoute dans sa lettre que le département avait résolu de surveiller avec soin la question des bouées dans le chenal entre Montréal et Québec, ainsi que toutes autres questions se rapportant à la navigation d'ici à la fin de la saison.

Il est ensuite décidé qu'après des rapports spéciaux, soit de la part du gouvernement ou de l'ingénieur ne seraient rendus publics avant le retour du président, M. Mackay.

Le rapport du pilote Philippe Bélanger au sujet de l'échouement du vapeur Cynthiana est lu.

Le pilote Bélanger dit que le 19 octobre, vers 6.30 p.m., il a échoué le navire vis-à-vis l'île de la Pointe à la Pêche, rompue par la distance de la terre qu'on voyait très bien les lumières électriques de la ville.

Le capitaine Henderson écrit qu'au moment de l'accident on allait à une vitesse très modérée, et il n'était pas à prévoir qu'un accident aurait lieu. Le capitaine Henderson ajoute qu'il a pleine et entière confiance dans le pilote Bélanger, et il attribue l'accident à la force du courant à cet endroit.

Après ces explications, les commissaires en sont venus à la conclusion qu'une enquête ne serait pas nécessaire.

L'on s'est ensuite occupé de l'échouement du Californian. Le rapport du pilote Z. Bouillé a été considéré.

M. Contant désire savoir s'il y a eu des plaintes à ce sujet.

M. Allan répond que non. Ce n'était pas la faute du pilote, vu que l'une des chaînes du gouvernail s'était brisée.

Quant à la question de la barge américaine Loyd S. Porter, qui a été coulée par le vapeur Turret Age, il est décidé de remettre la discussion à plus tard.

M. Allan fait remarquer que l'on devrait entendre le témoignage du capitaine et de certaines personnes de son équipage.

M. Robertson ajoute que jusqu'à présent, il n'a pas reçu de communication à ce sujet.

Une lettre est reçue de la part des assureurs contre le feu, attirant l'attention des commissaires au sujet de la proximité de certaines barriques et de piles de bois aux éleveurs de la compagnie du Pacifique.

Cette proximité est dangereuse en cas de feu. Le capitaine Bourassa, cependant, fait rapport qu'il ne considère pas qu'il y ait aucun danger, et les commissaires décident dans ce sens.

Les gérants de la compagnie du chemin de fer New-York et Ottawa, écrivent à M. Kennedy, lui exposant qu'ils voudraient obtenir l'usage de l'un des cure-moies de la ville pour leur aider à débarrasser la rivière où l'accident est arrivé à Cornwall, au pont du chemin de fer.

Il est décidé que la ville de Montréal avait besoin de tout son outillage pour les travaux actuels, et que l'on ne pourrait pas se passer des services du cure-môle en question.

LA GRIPPE

Infailliblement enrayée par le VIN MORIN

Creso - Phates

Le seul remède, l'unique antidote contre la grippe, ce fléau des campagnes, des villes, ce mal incontrôlable ne laissant sur son passage que souffrance et deuil, est le VIN MORIN à la Cressote et aux Hypophosphites.

Lorsque vous vous sentez atteint de cette maladie terrible ayez tout de suite une bouteille de cette précieuse préparation et prenez-en sans retard.

Mélangé-vous des contre-poisons. Évitez avec soin toutes ces médecines inutiles ou panacées sans valeur, ces mille et une préparations qui ne valent rien.

Le VIN MORIN CRESO-PHATES est paqueté dans une boîte ronde, rouge, portant la signature du Dr Ed. Morin, sur l'étiquette.

En vente partout.

VOL ET RECEL

Le docteur Aylon, de la rue Fullum, a déposé une plainte en cour de police contre le fameux voleur Larrière qui l'accuse de lui avoir volé une robe de voiture, et contre Lamoureux, marchand d'oreilles, qu'il accuse de recel.

BANQUET DES CITOYENS

A leurs Excellences lord et lady Aberdeen

Les citoyens de Montréal offriront un grand banquet d'adieu à leurs Excellences lord et lady Aberdeen à l'occasion de leur départ du Canada. La démonstration aura lieu le 10 novembre prochain au Windsor.

Afin de préparer l'organisation de ce banquet, un certain nombre de citoyens importants se sont réunis hier soir au Windsor.

Au nombre des personnes présentes, nous avons remarqué sir Alexandre Lacoste, M. le chanoine Racicot, vice-recteur de l'Université Laval, sir M. M. Tait, honorable C. A. Geoffrion, M. P., docteur William Peterson, principal de l'Université McGill; hon. G. A. Drummond, M. le juge Wurtelle, hon. H. Dandurand, Dr T. G. Roddick, M. P., hon. G. A. Nantel, C. B. Carter, bâtonnier du Barreau; R. Wilson-Smith, Hugh Graham, Charles Cassils, H. Stikeman, Henry Dalby, lieutenant-col. H. Prevost et Fred. W. Smith.

Sir Alexandre Lacoste fut choisi comme président et le lieutenant-colonel Prevost, comme secrétaire.

M. le maire Préfontaine présidera ce banquet et les personnes nommées plus haut MM. les Juges Tasche et Loranger et M. T. G. Shaughnessy formeront le comité général d'organisation.

Le comité exécutif se compose de 10 membres, avec M. Wilson-Smith comme président.

Le nombre des convives sera limité à 200. Les dames seront invitées. Il n'y aura pas de discours.

RECEPTIONS A L'HOTEL DE VILLE

Lord et lady Aberdeen et le major general Hutton

Le comité chargé d'organiser la réception au major général Hutton, commandant des forces canadiennes, s'est réuni hier dans les chambres du maire à l'hôtel de ville.

Etaient présents, son Honneur le maire Préfontaine, les chevals Stevens, Sandler, Gagnon, le lt.-col. Gordon, D.O.C., et M. René Beauset, secrétaire.

Il a été décidé que la réception aurait lieu demain après-midi à quatre heures, dans les salons du maire. Cette réception sera privée et ne seront invités que les officiers militaires en charge et les deux présidents du Board of Trade et de la Chambre de Commerce. Des invitations seront aussi envoyées à tous les chefs de file.

Le même comité s'est aussi occupé de l'adresse qui doit être présentée à Lord et Lady Aberdeen à l'occasion du départ de leurs Excellences du pays pour l'Angleterre. Le maire se mettra en communication avec le gouverneur général pour connaître la date précise de son passage à Montréal et la réception aura lieu dans la salle du Conseil qui sera décorée pour la circonstance.

FEU MADAME LACROIX

Ses funérailles à l'Hospice Auclair ce matin

Les funérailles de Madame Lacroix, épouse de M. P. Lacroix, inspecteur des bâtiments de la ville, ont eu lieu hier à l'Hospice Auclair, paroisse Ste-Jean-Baptiste.

C'est le Rvé. M. Morin, curé de Ste-Edouard de la Montourie, qui chanta le service. Les porteurs du coin du poêle étaient MM. L. J. Prégné, du département de l'Instruction Publique, Québec; A. A. Beauchamp, F. Cinq-Mars, A. T. Constantin, L. J. Lamontagne et J. McNeill.

Conduisant le deuil, l'époux de la défunte et ses quatre fils, Armand, Edouard, Albert, Emile et ses deux frères, MM. Euclide et Napoléon Archambault.

Parmi les personnes présentes dans le nombreux cortège, on remarquait: son Honneur le maire Préfontaine et M. René Beauset, assistant-greffier de la cité, le sous-chef Jackson, du département de la Police, les chevals Martin, Dupré, Archambault, MM. le maire Villeneuve, de Ste-Louis du Mile-End; ex-échevin Thomas Gauthier, ex-échevin Renaud, H. Bourgoin, François Mercier, Claude de B. Leprohon, F. Sauvageau, L. P. Cardin, député de Richelieu; Léandre Desrosiers, François Bédard, L. Paquet, A. H. Bouchard, L. E. Beauchamp, R. Chartrand, M. Bédard, L. A. D'Amours, John Palmer, Albert St-Louis, Achille Cinq-Mars, notaire Mainville, J. B. Mantha, représentant Mantha, Lefebvre et Laperrière, Mathieu, avocat, de Georges, notaire Coutière, Wm Doran, architecte, John Rourke, Charles Lacroix, Eugène Malo, E. Terroult, Charles Berger, ex-échevin Gauthier, Joseph Poirier, MM. Barlow et Britton, du département des Chemins; E. O. Champagne, inspecteur des échantillons, Jos Paquette, ex-échevin Conroy, L. H. Sénécal, J. O. Pelland, sous-chef Lapointe, du département de police; Dr Brennan, J. A. Marier, J. T. Dillon, J. P. Enard, Stanislas Casavant, Damien Landeau, R. Drouin, ingénieur de l'Hôtel de Ville, et un grand nombre d'autres.

La dépouille mortelle de la défunte a été inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

GIBIER DE PENITENCIER

Envoi de nouveau à St-Vincent de Paul

Le juge Desnoyers a condamné, hier à 5 ans de pénitencier, le nommé Adolphe Vézou, trouvé coupable de vol avec effraction, au magasin de M. Poulin, rue Rachel, Vézou a déjà purgé 17 condamnations et a déjà passé cinq années au bagne.

UN VOLEUR DE TORONTO

Arrête par les détectives de Montréal

Le chef de police de Toronto a écrit récemment au chef de la sûreté, M. Carpenter, lui demandant d'arrêter un nommé Larrière, connu de vol à Toronto. Le détective O'Keefe, a arrêté l'individu, aujourd'hui, à midi, rue McGill.

M. Carpenter a prévenu aussitôt la police de Toronto qui va envoyer chercher l'individu.

AVIS SPECIAL

Les anciens clients de A. et S. Nordheimer ayant des ordres à donner pour l'accordage, la location ou la réparation de pianos, sont priés de téléphoner à Up 1168, Lindsay-Nordheimer Co.

A CHENEVILLE

Des routes nouvelles ouvertes aux colons

(Spécialement à "La Patrie")

Cheneville, 25. — M. Castonguay, ingénieur du gouvernement provincial, est venu la semaine dernière à Cheneville, pour compléter l'étude d'un chemin de colonisation. Cette étude avait été commencée cet été en compagnie de M. C. B. Major, député du comté d'Ottawa lors d'un voyage que ces messieurs firent dans le canton d'Hartwell.

La semaine dernière, l'ingénieur du gouvernement accompagné de MM. H. Lefebvre, maire des Cantons d'Hartwell et Preston et H. Chéné, agent des terres de la Couronne a visité les cantons situés au nord d'Hartwell. Il a tracé un chemin de colonisation à travers les cantons Preston, Gagnon, Labelle, et la Minerve en suivant la vallée de la rivière du Poisson Blanc et rejoignant le chemin Chapleau dans la Minerve. Le chemin a été tracé dans d'excellentes conditions. Les fortes côtes ont pu être évitées. Une grande étendue de terrain se trouve ainsi ouverte à la colonisation. Dès que la nouvelle a été connue de nombreuses demandes de terres ont été faites à M. H. Chéné, agent des terres de la Couronne à Cheneville.

Nous engageons les futurs colons à venir au plus tôt choisir des lots dans cette région qui est si favorablement placée à la culture. Le chemin sera probablement ouvert de bonne heure l'été prochain.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Cours de peinture decorative

L'ouverture officielle de ce cours a eu lieu samedi dernier. Beaucoup d'élèves se sont inscrits. Aujourd'hui à huit heures, ce soir, dans la salle des conférences du Monument National, aura lieu la première conférence sur l'art décoratif qui sera donnée par M. Edouard Meloche.

Ce sera la préparation au cours pratique. Le public est cordialement invité à y assister. Les personnes qui désirent suivre les cours et qui n'ont pas encore donné leurs noms samedi dernier, pourront s'inscrire après la séance.

EST-CE UNE BAGATELLE?

Cette indisposition commune, la dyspepsie acide ou l'acidité de l'estomac

Reconnaitre maintenant comme une cause de maladie

La dys

